La Celle Saint-Cloud

République Française

Département des Yvelines

78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2025.33

DÉLÉGATION TEMPORAIRE AUX FONCTIONS D'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL À MONSIEUR LAURENT BOUMENDIL POUR LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE

Le Maire de la commune de La Celle Saint-Cloud

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-18 et L. 2122-20,

Vu l'instruction générale relative à l'état civil du 21 septembre 1955, telle que modifiée,

Considérant qu'un mariage doit être célébré le 29 juillet 2025,

Considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoint(s) et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, à des membres du conseil municipal,

Considérant l'indisponibilité des adjoints, dans l'ordre du tableau, pour la célébration dudit mariage,

ARRÊTE :

Article 1 :
Monsieur Laurent BOUMENDIL, Conseiller municipal, est délégué pour remplir les fonctions d'officier d'Etat-civil de la commune de La Celle Saint-Cloud, pour la célébration du mariage :

du mardi 29 juillet 2025 à 11h00

de Monsieur Amadou DIA et Madame Aminata Zamy DIAW.

Article 2 :
Le présent arrêté fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur.

Article 3 :
Monsieur le Maire, la Directrice Générale des Services et l'intéressé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :
Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'intéressé,
- Madame le Procureur de la République.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 15 juillet 2025.

MAIRIE DE LA CELLE SAINT-CLOUD 78170

Le Maire

Olivier DELAPORTE

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle-Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Notifié le : 28/7/2025

Laurent BOUMENDIL

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250715-2025-33b-AR
Date de réception préfecture : 16/07/2025